



Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur, de
la Recherche et de l'Innovation
21 rue Descartes
75231 PARIS cedex 05

Witry-lès-Reims, le 9 avril 2021

YVES DÉTRAIGNE

Madame la Ministre,

SÉNATEUR
DE LA
MARNE

Nous souhaitons appeler votre attention sur les conditions d'examen pour les étudiants pour la session 2021.

Annulées l'an dernier au profit du contrôle continu du fait de la pandémie, les épreuves terminales de nombreux diplômes (BTS, DUT, ...) ont été maintenues cette année et se dérouleront probablement en mai.

Pourtant, depuis de nombreuses semaines, les étudiants réclament un remplacement des examens finaux par du contrôle continu, cette année encore. Ils sont, en cela, soutenus par beaucoup de professeurs et de parents d'élèves. Rappelons que le ministère avait justifié à l'époque ce choix par la nécessité d'assurer la protection des personnels et des étudiants.

Au-delà des conditions sanitaires encore incertaines, cette solution apparaît, en outre, plus égalitaire pour les étudiants. Un certain nombre d'entre eux ont suivi des cours à distance en très grande partie, quand d'autres ont bénéficié de davantage de semaines en présentiel. Certains établissements ont pris beaucoup de retard dans les programmes...



Considérant que, cette année, les professeurs se sont préparés au contrôle continu alors qu'ils avaient été pris au dépourvu l'an passé et qu'ils ont évalué leurs étudiants au long de l'année « au cas où », nous vous demandons de supprimer des épreuves en présentiel au profit du contrôle continu.

Certain de votre intérêt, nous vous prions d'agréer, madame la Ministre, nos salutations distinguées.

Yves DÉTRAIGNE

Cosignataires :

- Monsieur Pierre-Antoine LÉVI, sénateur du Tarn-et-Garonne
- Madame Françoise FÉRAT, sénateur de la Marne
- Madame Annick BILLON, sénatrice de Vendée
- Monsieur Claude KERN, sénateur du Bas-Rhin
- Madame Catherine FOURNIER, sénatrice du Pas-de-Calais
- Madame Christine HERZOG, sénatrice de la Moselle
- Monsieur Jacques LE NAY, sénateur du Morbihan
- Madame Denise SAINT-PÉ, sénateur des Pyrénées-Atlantiques
- Madame Nassimah DINDAR, sénatrice de La Réunion
- Monsieur Jean-Michel ARNAUD, sénateur des Hautes-Alpes